



Novembre 2022

Année 9, n° 10

## Mot de la mairesse

Bonjour,

### Fibre optique de Bell

Selon les informations obtenues de Bell, il faudra faire preuve d'une bonne année de patience puisque la date cible pour la mise en marche du service de Bell est **septembre 2023**, peut-être un peu avant. La distribution de la fibre optique sur l'île tire à sa fin. Ce qui retarde sa mise en service c'est la traverse sous-fluviale d'un câble pour relier l'île à la terre ferme. Les relevés des fonds marins sont complétés et le processus d'ingénierie du câble est en cours. Le câble doit être commandé dans le courant de l'hiver pour une livraison au printemps 2023. De façon parallèle, Bell s'adressera au ministère de l'Environnement et du Changement climatique pour obtenir le certificat d'autorisation qui lui permettra de faire les travaux dans le fleuve. Si tout va comme prévu, l'installation du câble sous-fluvial se fera au printemps ou en été 2023 en fonction des obligations intégrées au certificat d'autorisation du MECC. Il est possible qu'il y ait des restrictions imposées durant certaines

périodes pour ne pas perturber la reproduction des poissons du secteur.

### Plan de relève de la STQ :

Le 20 octobre dernier, à la demande de la Municipalité, nous avons rencontré les représentants de la STQ M. Pascal Larose, vice-président à l'exploitation et Dominique Vachon directeur adjoint des Traverses des îles du Saint-Laurent. La Municipalité et la SIRIV font front commun sur ce dossier et j'étais accompagnée de Bastien Vézina et d'Isabelle Staub, respectivement directeur et présidente de la SIRIV. La rencontre s'est très bien déroulée. Une présentation élaborée par Bastien Vézina a servi à bien expliquer le contexte de l'île, les limites actuelles du service et les traverses additionnelles potentielles si nous étions desservis, de façon permanent par un bateau piéton complémentaire.

La STQ travaille actuellement sur un plan de relève pour l'ensemble de ses traversiers. Pour l'Île c'est un bateau pour piétons, qui est prévu pour assurer le service de relève en cas de panne du



NM Peter-Fraser. La STQ est en mode achat et est à la recherche d'un bateau usager qui fera le travail. C'est une bonne nouvelle pour nous, mais ce qui n'est pas acquis c'est la disponibilité de ce bateau au quai de l'Île de façon permanente. Aucune promesse formelle n'a été faite, mais la présentation a permis d'alimenter la réflexion de la STQ à ce sujet. Le dossier avance bien, nous allons poursuivre nos démarches, en espérant qu'une porte s'est ouverte sur la possibilité d'avoir un bateau complémentaire en permanence au quai de l'île.

### Service d'hélicoptère STQ :

Le lendemain, 21 octobre, j'ai rencontré M. Dominique Vachon directeur adjoint des Traverses des îles du Saint-Laurent, d'une responsable aux communications et au marketing de la STQ et M. Yves Côté de GoHélico pour discuter de la prochaine saison. Nous avons proposé un horaire semblable à l'horaire de 2021-22 avec l'ajout d'un deuxième samedi matin par mois. Nous avons aussi demandé que les comparti-

### Dans ce numéro :

<i>Mot de la mairesse</i>	1
<i>Décisions du Conseil du 8 octobre 2022</i>	2
<i>Questions au conseil du 8 octobre 2022</i>	3
<i>Feu à ciel ouvert en toute sécurité</i>	4
<i>Les vidanges et les matières recyclables en hiver</i>	5
<i>Le coin des bibliophiles</i>	6
<i>Corporation Culture et Loisirs de l'île Verte</i>	7
<i>Regroupement pour la Pérennité de l'île Verte</i>	7
<i>À votre agenda</i>	8

ments blancs du traversier puissent être utilisés durant l'hiver, à chacun des héliports pour protéger les marchandises, comme l'épicerie. Nous avons, encore une fois, plaidé pour la gratuité des commandes d'épicerie non accompagnées les journées de livraison. Nous espérons que nos demandes seront reçues d'une façon favorable. Nous devrions avoir des réponses prochainement. C'est à suivre.

(suite à la page 2)

**Services municipaux**  
**Direction générale**

*Denis Cusson*

**Comptabilité**

*Martine Girard*

**Voirie d'été**

**Collecte des ordures**

*Denis Legault*

**Bibliothèque**

*Louise Alain*

**Centre de récupération**

*Keaven-Yannick*

*Desrochers*

**Inspectrice en bâtiment  
et en environnement**

*Julie Lemieux*

Tél.: 418-867-2485 poste 251

Courriel :

[jlemieux@mrcrdl.quebec](mailto:jlemieux@mrcrdl.quebec)

**Agent  
de développement rural**

*Gérald Dionne jr.*

Tél.: 418-551-8423

Courriel :

[gdionne@mrcrdl.quebec](mailto:gdionne@mrcrdl.quebec)



**Publication dans le  
Bulletin municipal**

Les organismes qui veulent faire part de leurs activités peuvent faire parvenir leur communiqué à la Municipalité sous format *word* et les images en format *jpeg*. La date de tombée est le 15 de chaque mois.

*Denis Cusson,*

Directeur général

## Séance du conseil du 8 octobre 2022

### Les décisions du conseil

- ◇ Adoption de la demande de paiement numéro 1 de Constructions Marc Bolduc pour la réparation des toitures du bureau municipal et du hangar au montant de 85 955,65 \$ (tti);
- ◇ Adoption de la soumission de la firme d'ingénieurs TR3E experts conseils au montant de 8 680,61 \$ (tti) pour les travaux de construction d'un entrepôt au Centre de récupération;
- ◇ Autorisation du remplacement de l'entrée électrique à la Maison du gardien;
- ◇ Dépôt du rapport d'audit de conformité de la Commission municipale du Québec portant sur la transmission des rapports financiers;
- ◇ Création d'un comité d'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels composé de M. Denis Cusson et Mmes Louise Newbury et Gail Richardson;
- ◇ Adoption de la soumission de Conteneur KRT pour la location d'un conteneur à déchet pour la période du 1er novembre au 30 avril au montant de 1 954,58 \$ (tti);
- ◇ Adoption de la tarification pour l'utilisation du Lieu d'enfouissement technique pour l'année 2023;
- ◇ Adoption de l'entente de partenariat au Circuit touristique;
- ◇ Adoption de la soumission de l'entreprise Belisle pour la fabrication de 3 contre-fenêtre au montant de 3 363,02 \$ (tti);
- ◇ Autorisation de déposer une demande de subvention auprès du programme fédéral Fonds pour l'accessibilité pour l'installation d'ouvre-portes automatiques au Bureau municipal et au Centre communautaire;
- ◇ Demande au ministère des Transports du Québec l'indexation du Programme d'aide à la voirie locale dans le cadre du volet Entretien des routes locales et rétablit et indexe la subvention au programme d'aide à la voirie locale (PAVL), Volet Projets particuliers d'amélioration;
- ◇ Autorisation à signer la nouvelle entente avec Bell pour le Service 9-1-1-PG;
- ◇ Demande au gouvernement du Québec de prolonger le programme de remboursement de taxes municipales et scolaires dont bénéficient les propriétaires de milieux naturels protégés en terres privées ou que le gouvernement rembourse les municipalités des exemptions de taxes qu'elles doivent consentir à ces propriétaires;
- ◇ Appui aux Producteurs et productrices acéricoles du Québec dans leurs représentations auprès du le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP);
- ◇ Motion de félicitation à Mme Amélie Dionne pour son élection comme députée du comté de Rivière-du-Loup-Témiscouata;
- ◇ Adoption des demandes de PIIA pour le 7003 et le 7007, chemin de l'île;
- ◇ Rejet des demandes de PIIA pour le 6902 chemin de l'île;
- ◇ Adoption d'un soutien financier au Comité de santé pour les frais de mise à jour au registre des entreprises au montant de 17 \$;
- ◇ Autorisation pour l'achat de livres pour la bibliothèque au montant total de 358,40 \$;
- ◇ Adoption des dépenses du mois de juillet au montant de 45 784,77 \$.

(suite de la page 1)

**Ministère de la Culture et des Communications :**

Nos projets de restauration pour la Cabane à l'huile et la cabane du criard vont bon train. Leur autorisation a été recommandée au MCC et nous devrions recevoir l'approbation officielle très bientôt.

**Réfection des toitures du bureau municipal et du hangar :**

Les travaux se terminent cette semaine.

**Décès de Mme Claudette Lafrance**

Nous souhaitons offrir nos plus sincères sympathies à M. Charles Lafrance ainsi qu'à son frère M. Michel Lafrance pour le décès de leur sœur, Mme Claudette Lafrance. Comme tous les membres de la famille, Mme Lafrance est née et a vécu sur l'île.

Je vous souhaite un bel automne. Au plaisir de vous rencontrer sur l'île.

## Les préoccupations et les questions des citoyennes et des citoyens

Quatre personnes sont présentes. Voici les questions et les interventions des personnes présentes.

### Branchement de la fibre optique par Bell :

Q. : Où en est le branchement de la fibre optique par Bell ?

R. : Nous avons reçu un courriel de Bell signifiant qu'une équipe va venir cet automne pour poursuivre le travail de branchement des résidences. Pour ce qui est du reste, comme la traverse sous-fluviale, nous n'avons pas reçu d'échéancier de la part de Bell.

### Terrain de Madeleine Dugal :

Q. : Est-ce que la Municipalité va perdre des taxes ?

R. : Jusqu'en 2023, les propriétaires peuvent obtenir le remboursement de taxes municipales et scolaires par le gouvernement du Québec, dans le cadre d'un programme administré par la Fédération de la Faune du Québec. Les terrains admissibles au remboursement de taxes doivent être reconnus comme des milieux naturels protégés en terres privées. À la suggestion du Regrou-

pement pour la Pérennité de l'Île Verte, une résolution sera adoptée par le conseil pour demander la prolongation du programme qui doit se terminer en 2023.

### Demande de permis de M. Donald Dupont :

Q. : Est-ce que la voie d'entrée de la future résidence de M. Dupont sera située directement face à la résidence située au nord du chemin? Est-il possible qu'elle soit déplacée?

R. : Après l'analyse de la demande par le Conseil et sur recommandation du CCU, il sera demandé que la résidence soit construite plus bas, au sud, de façon à minimiser l'impact visuel de cette nouvelle construction.

Q. : Quel était l'argumentaire de M. Dupont pour vouloir se construire près du chemin ?

R. : Les critères du PIIA n'ont pas été vraiment retenus. Dans son argumentation, on y retrouve la localisation du champ d'épuration, des considérations écologiques comme la réduction des impacts sur le terrain, le remblaiement,

la nécessité de beaucoup de camions de terre et de gravier, l'espace pris sur le traversier.

C. : Le PIIA est un règlement qui a été écrit depuis longtemps. Les gens ont de nouvelles valeurs.

### Composteurs :

Q. : Est-il possible d'avoir un 2e composteur ?

R. : Oui, la première boîte à composte est gratuite. Les 2e composteurs sont à 70 \$, au prix coûtant.

### Forum :

Q. : Est-ce que dans le rapport, les commentaires qui ont été transmis par écrit seront intégrés ?

R. : Les textes seront traités de la même façon que les interventions en salle.

### Collecte des ordures :

C. : Souhait que le conseil maintienne le service de collecte des grosses vidanges. L'endroit pour le dépôt, le Lieu d'enfouissement technique, est difficile d'accès et dangereux pour les véhicules.

### Corporation des Maisons du Phare :

C. : Un rappel concer-

nant l'assemblée générale annuelle de la Corporation. Le rapport financier et le rapport d'activités étaient plus ou moins clairs. Rappel au représentant de la Municipalité d'avoir une assemblée générale plus tôt dans l'année.

### Environnement :

C. : Voir à la possibilité de mettre sur pied un comité avec des citoyens pour déblayer la question de l'environnement, champs d'épuration (fosse septique), matières résiduelles, éducation des gens. Ça pourrait conduire à un nouveau forum.

R. : On ne peut pas faire grand-chose face à Campor et aux normes du ministère de l'Environnement. Il y a un projet pour intervenir sur la question des pesticides, pour en éviter l'utilisation pour conserver un sol entièrement bio, c'est à suivre. L'environnement pourrait être retenu comme thème à discuter.

## Prévention des incendies

## Feu à ciel ouvert en toute sécurité

**Comité de la sécurité civile et de la prévention des incendie**

**Membres:** Régis Caron, Keaven-Yannick Desrochers, Pierre Fraser, Alice Kieran, Colin Surprenant

**Membres du conseil responsables de la Sécurité civile et de la sécurité incendie :**

Louise Newbury et Charles Méthé

**Directeur général:** Denis Cusson

À partir du 1er novembre, il est possible de faire des feux d'abattis. L'île étant un milieu fragile, il y a des règles de sécurité à suivre pour éviter un feu de broussaille, un feu de forêt ou même de résidence. Pour vous débarrasser de vos arbres morts et des branches, il y a aussi un moyen écologique, soit en faire du paillis. Plusieurs personnes sur l'île ont l'équipement nécessaire pour faire cette coupe.

Avant de faire un feu, Il est d'abord nécessaire de faire une demande de permis auprès du directeur général de la municipalité. Il y a des exigences règlementaires à respecter pour la sécurité de tous.

**Exigences règlementaires à respecter :**

- Être présent jusqu'à extinction complète du feu;
- Avoir suffisamment d'eau, pour éteindre complètement le feu ou un dispositif permettant d'éteindre rapidement, le feu, le cas échéant;

- Avoir les équipements adéquats pour contenir et éteindre le feu (pelles, râteaux, sable, etc);

- Maintenir une distance minimale de 15 mètres entre un feu d'abattis et un bâtiment;

- Maintenir une distance minimale de 10 mètres entre un feu d'abattis et la limite séparatrice d'un terrain;

- Maintenir une distance minimale de 10 mètres entre un feu d'abattis et un arbre, une haie ou tout autre matériau combustible;



- Un feu d'abattis ne doit pas couvrir plus de 25 mètres carrés, au sol;

- Un feu doit être fait sur un emplacement ne favorisant pas la propagation du feu au-delà de la surface occupée par ce dernier. La surface doit être libre de broussailles, de branches ou autres matières combustibles.



Pour les mesures complètes concernant la tenue d'un feu à ciel ouvert consultez le règlement no 164 sur la Prévention des incendies et les recommandations de la SOPFEU ([sopfeu.qc.ca/prevention](http://sopfeu.qc.ca/prevention)).

**Pour toute urgence faites le 911**

**Service de santé**

*Jocelyne Ouellet, inf. -  
Judith Dumais, inf.*

**Premiers répondants**

*André-Pierre Contandriopoulos,  
Sylvie Desrosiers, Gérald Dionne jr,  
Alice Kieran, André Malo, Denis  
Michaud, Louise Newbury, Luce  
Provencher, Gail Richardson,  
Bastien Vézina*

Téléphone : **418-898-2248**  
**418-863-2941** (cell)

Dispensaire  
6001, chemin de l'Île  
Urgence : 9-1-1

*Traitement des matières résiduelles**Les vidanges et les matières recyclables en hiver***Le Centre de récupération**

- ☑ Les consignes pour le dépôt de vos matières recyclables sont les mêmes que celles mises de l'avant cette année. Il n'y a que le verre et le métal qui sont dans des bacs distincts;
- ☑ Le papier et le carton ne doivent pas être mouillés ou souillés. Ces matières vont dans votre boîte à composte;
- ☑ Les contenants (verre, métal, lait, jus, etc.) doivent être nettoyés. Les odeurs qui s'en dégagent et la moisissure sont nocives pour les personnes qui travaillent au Centre. Votre eau de vaisselle fait bien le travail.;
- ☑ Le polystyrène (emballage de viande ou protection de produit) va dans le conteneur à déchets;
- ☑ Déposer les batteries et les ampoules dans les boîtes à cet effet;
- ☑ Les serviettes de table, les masques et les kleenex ne sont pas recyclables;
- ☑ Les plastiques acceptés portent les numéros 1, 2, 5 et 7. Les chaises de parterre vont dans les grosses vidanges (Journée des Patriotes, Fête du Travail);
- ☑ Les sacs de chips et de céréales vont aux vidanges;
- ☑ La vaisselle, le Pyrex, la céramique, la porcelaine vont aux vidanges

**Merci de garder l'endroit propre et de fermer la lumière lorsque vous sortez !**

**Le conteneur à déchets est ouvert à partir du 9 novembre**

Le conteneur à déchets est le même modèle que les deux dernières années. Ce n'est pas le modèle idéal mais nous devons faire avec en raison de sa capacité de charge. Il y a plus de personnes qui résident en permanence à l'île et un plus grand nombre de personnes viennent en hiver. Nous avons donc besoin d'un modèle de 40 verges cubes et il n'y a qu'un modèle couvert possible. Le conteneur à déchets ne doit pas servir de vide-garage.

Quelques consignes:

- ☑ Le conteneur sert pour les déchets domestiques seulement.
- ☑ Il est interdit d'y déposer
  - \* Des matières qui font l'objet des grosses vidanges (tables, chaises, bois, clôture, etc.).
  - \* Des matières dangereuses (huile, pneus, etc.)
  - \* Des matériaux de construction
  - \* Des équipements électroniques (ordinateur, imprimantes, radio, téléphone, etc.)

**Si les règles sont suivies par tout le monde, il sera possible d'y mettre nos déchets jusqu'au 1er mai.**

**Sinon...**



## Bibliothèque Municipale

### Coordonnatrice :

Louise Alain

### Horaire régulier

Mardi

De 13 h à 15 h

### Courrier électronique :

biblio.douleurs@crsbp.net

### Comité de la bibliothèque municipale

**Membres:** Louise Alain, Sylvie Desrosiers, Danielle Pitre, Noëlle Sorin, Lucille Vien

### Coordonnatrice:

Louise Alain

### Conseillère responsable de la bibliothèque

Joanie Harrison

## Bibliothèque Le Coin des bibliophiles

### Club de lecture

Une rencontre s'est récemment tenue à la bibliothèque pour sélectionner les trois premiers titres à lire au Club de lecture. L'échange du mardi le 6 décembre se fera autour du roman *Tirer la lune* de Geneviève Drolet. Deux courts livres susciteront les discussions le 17 janvier, soit le roman *Gens du nord* de Perrine Leblanc et *Quand je ne dis rien je pense encore*, un recueil de pensées poétiques de Camille Readman Prud'homme. Enfin, le roman *Les abeilles*

*grises* de Andreï Kourkov nous réunira le 21 février. À ces rencontres seront déterminées nos lectures de mars et avril.

Vous pouvez vous joindre au Club de lecture en tout temps et pour vous préparer, des exemplaires de tous les livres sont disponibles à la bibliothèque. Des copies numériques sont également accessibles.

### Changement d'horaire

La bibliothèque sera exceptionnellement ouverte le lundi 31 octobre, de 13 h à 15 h,

plutôt que le mardi 1er novembre.

### Heures d'ouverture de la bibliothèque

Les mardis, de 13 h à 15 h

Louise Alain  
et le Comité  
de bibliothèque

## Développement d'une exposition - décembre 2022 à avril 2023

### Appel à des projets créatifs pour les moins de 30 ans

La Bibliothèque de l'île développe une exposition pour les moins de 30 ans. À toi de nous présenter une création dont tu es fier.ère et que tu aimerais exposer au Centre communautaire. Diverses formes d'expressions artistiques sont acceptées : arts visuels, techniques mixtes, dessins, photos, peintures, poèmes intégrés, nouveaux médias, etc.

Voici un lien pour des informations supplémentaires [biblioverte.wordpress.com](http://biblioverte.wordpress.com)

On attend ton œuvre avant le 20 novembre 2022.

### Informations techniques

Il n'y a pas de thème suggéré ;

Limite d'une œuvre par personne ;

3 choix pour faire parvenir ton œuvre :

- Tu déposes l'original à la bibliothèque
- Tu l'envoies par courrier postal à La Bibliothèque de l'île, 6203, chemin de l'île, QC G0L 1K0
- Nous acceptons une photo de bonne qualité de ton œuvre, à nous transmettre via [biblio.douleurs@crsbp.net](mailto:biblio.douleurs@crsbp.net) (on se charge de l'impression)

Indiquer le nom (ton âge et le titre de l'œuvre sont facultatifs) ;

Le format de l'œuvre ne doit pas dépasser 12 Po x 18 Po ;

Ne manquez pas cette belle occasion de partager vos talents.

Célébrons ensemble l'art et la créativité



## Corporation de la Culture et des Loisirs de L'Île Verte

L'équipe du conseil d'administration de la Corporation de la Culture et des Loisirs de l'Île Verte (CCLIV) travaille à la préparation d'activités pour la période des fêtes de fin d'année. Les possibilités sont nombreuses. Si vous avez des idées d'activités, n'hésitez pas à communiquer avec l'un ou l'autre des membres du conseil d'administration ou envoyez un courriel à l'adresse [corpocultureloisirs@gmail.com](mailto:corpocultureloisirs@gmail.com).

### La Fête nationale 2023

L'organisation des activités de la Fête nationale nécessite beaucoup d'énergie. Il faut s'y prendre tôt. Si vous êtes intéressé-e-s à donner un coup de main ou que



vous avez des idées d'activités pour cette fête pour faire participer les petits, les moyens et les grands, contactez Joanie, Luce ou Denis ou envoyez un courriel [corpocultureloisirs@gmail.com](mailto:corpocultureloisirs@gmail.com).

### Les Conférences

La goût d'apprendre est grand. Les conférences de la CCLIV sont va-

riées et fortement appréciées. Vous aimeriez faire une conférence ou vous avez des suggestions de sujets ou de conférenciers ou de conférencières, alors... contactez-nous !

## Regroupement pour la pérennité de l'île Verte

Pour donner suite aux commentaires et questions lors de la séance du conseil municipal du 3 septembre 2022 et publiés dans *La Bernache cravant* (octobre 2022), les membres du *Regroupement pour la pérennité de l'île Verte* ont tenu à

éclaircir certaines zones d'ombres et de rectifier certains faits. Vous pouvez prendre connaissance du texte rédigé par le Regroupement et déposé sur le site Web de l'organisme ([www.notreileverte.org](http://www.notreileverte.org)). Pour toutes demandes d'informations complé-

mentaires sur le sujet, les membres du Regroupement se feront un plaisir de vous répondre directement.

# Municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs



Vieux-Presbytère  
6201, chemin de l'Île  
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs  
G0L 1K0  
Téléphone : 418-898-3451  
Télécopie : 418-898-3492

Messagerie administration : mun\_ndsd-ileverte@ileverte.qc.ca  
Comptabilité : comptabilite-ndsd@ileverte.qc.ca

## Retrouvez-nous sur le Web!

www.ileverte-municipalite.com  
Tourisme: www.ileverte-tourisme.com

La municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs a été fondée le 18 novembre 1874 peu après la fondation de la paroisse catholique de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs le 1<sup>er</sup> janvier 1874. Elle fait partie des onze municipalités regroupées au sein de la MRC de Rivière-du-Loup.

Elle occupe le territoire entier de **PÎLE VERTE** dans l'Estuaire du Saint-Laurent à environ 2 kilomètres au large de la rive sud dans la région du Bas-St-Laurent. Son emblème floral est la **mertensie maritime** et son emblème animalier est la **bernache cravant**.

L'accès à l'Île se fait par un traversier, le Peter-Fraser, entre mai et novembre et par hélicoptère de novembre à mai. Ces transports sont opérés par la Société des traversiers du Québec.



## Membres du conseil municipal

Mairesse : *Louise Newbury*

1-418-559-5128

lnewbury5404@gmail.com

Conseillers :

poste 1- *Charles Méthé*,

1-418-931-3158

charles\_methe@hotmail.com

poste 2- *André-Pierre Contandriopoulos*,

1-514-688-0107

apcontand@gmail.com

poste 3- *Joanie Harrison*

1-514-464-0992

joanie\_87@msn.com

poste 4 - *Luce Provencher*

1-819-690-2032

lulu-pro@hotmail.com

## À votre agenda de Novembre 2022

### Semaine du 30 octobre

Lundi 31 octobre, 13 h - 15 h, Service bibliothèque, Centre communautaire de l'Île

Mercredi 2 novembre, PM, Collecte des ordures

### Semaine du 6 novembre

Mardi 8 novembre, 13 h - 15 h, Service bibliothèque, Centre communautaire de l'Île

Samedi 12 novembre, 9 h, Séance du conseil, Centre communautaire de l'Île

### Semaine du 13 novembre

Mardi 15 novembre, 13 h - 15 h, Service bibliothèque, Centre communautaire de l'Île

### Semaine du 20 novembre

Mardi 22 novembre, 13 h - 15 h,

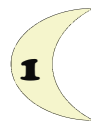
Service bibliothèque, Centre communautaire de l'Île

### Semaine du 27 novembre

Mardi 29 novembre, 13 h - 15 h,

Service bibliothèque, Centre communautaire de l'Île  
Samedi 3 décembre, 9 h, Séance du conseil, Centre communautaire de l'Île

Premier quartier



Dernier quartier



Premier quartier



Pleine lune



Nouvelle lune



Les grandes marées auront lieu du 7 au 10 novembre et du 23 au 28 novembre.

Entre le 7 et 10 novembre, les plus hautes marées auront lieu les 8 et 9 novembre à 4,9 m (16 pi). Entre le 23 et le 28 novembre, la plus haute marée aura lieu le 25 novembre à 5,3 m (17,2 pi).

## Membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Présidente :  
*Michèle Giresse*

Membres :

*Keaven-Yannick Desrochers, Aline Grenon, Annie Langlois, Jean Pettigrew, Gail Richardson*

Représentante du conseil:  
*Louise Newbury*